

## Pourquoi tant de fusils en Afrique centrale avant 1885 ?

A.-B. Ergo

À l'époque, le fusil à poudre est à la base des transactions financières entre les marchands venus du Centre de l'Afrique et les factoreries qui leur achètent des produits. Par exemple, pour une belle défense d'éléphant, on statue tout d'abord et on se met d'accord sur le nombre de fusils qu'elle vaut. Lorsque cet accord est commun entre le vendeur et l'acheteur, le prix change automatiquement, car chaque fusil entraîne automatiquement dans le prix, deux tonnelets de poudre et deux pièces de tissu.

Mais qu'achète-t-on généralement dans les factoreries du Bas Congo à l'époque ? Des arachides, de l'ivoire, du café, de la gomme élastique, du copal, de la cire, de l'huile de palme et des palmistes, du carbonate de malachite, du sésame, de l'orseille et de l'écorce de baobab pour fabriquer du papier. Comme on peut le constater, on ne peut pas imaginer l'économie d'un pays au départ de ce genre de commerce, dans lequel l'ivoire reste le marché le plus lucratif. D'autre part, pour l'évacuation des produits, on est totalement dépendant du cabotage irrégulier de bateaux le long des côtes.

On ne peut donc pas suspecter Léopold II de vouloir s'enrichir en vidant la contrée de ses richesses. Si on s'en rapporte d'ailleurs aux premières statistiques commerciales connues en 1887, on constate que l'EIC a exporté 1.327kg de copal au prix d'1,80 Fr le kilo, 30.050 Kg de caoutchouc au prix de 3,89 Fr le kilo, 39.785 Kg d'ivoire au prix moyen de 20 Fr le kilo, en provenance du Haut Congo et 1.028.022 kilos d'huile de palme et 2.853.886 kilos de noix palmistes pour un total de 1.053.396 Fr, en provenance du Bas Congo. Puisque l'argent n'existe pas sur place, il y a de fortes chances pour que ces produits aient été payés de la manière évoquée ci-dessus pour le troc avec les factoreries.

Si on s'en tient à la vente d'ivoire de 1887, celle-ci correspond à près de 2.000 défenses d'une vingtaine de kilos, dont chacune peut être estimée à 20 fusils, 40 tonnelets de poudre et 40 pièces de tissu.

Mais le paiement effectif sera beaucoup plus compliqué

Ainsi, les 20 fusils seront payés de la sorte :

6 fusils réels

1 sabre de cavalerie

1 pièce de 48 yards de coton (12 yards par fusil)

90 baguettes de laiton (10 baguettes par fusil)

Les 40 barils de poudre seront payés :

10 barils réels de poudre

2 pièces Pano da Costa (24 yards) équivalents de 10 barils

2 pièces limencas (48 yards) correspondant à 6 barils

2 pièces Guiné (48 yards) correspondant à 8 barils

30 baguettes de laiton correspondant à 3 barils

34 yards de coton blanc pour les 3 barils restants.

Les 40 pièces de tissus sont plus faciles à monnayer.

On peut encore changer l'un ou l'autre de ces produits en les remplaçant à la demande du vendeur par des perles bleues à raison de 12.000 perles pour un fusil, ou par des bouteilles vides (2 pour une pièce) par des verres, des assiettes, des pipes en bois, une cuvette, un pot d'eau, et parfois du Tafia etc.

On se rend mal compte que dans le schéma de paiement décrit ci-dessus, l'achat des 2000 défenses d'éléphant de 1887 aurait exigé pas moins de 12.000 fusils à pierres, ce qui n'a d'ailleurs pas manqué d'intriguer Morel qui contrôlait le fret des bateaux quittant Anvers pour le Congo. Ces fusils sont utilisés par les habitants de la forêt pour aller à la chasse mais on a vu également certains sultans zandé de la région du Bomu créer des petites milices pour se prémunir contre les Mahdistes déjà actifs dans la région.

L'État Indépendant du Congo utilisera trois types anciens d'armes à feu pour payer les pointes d'éléphants ; un fusil à percussion type militaire modèle 79, un tromblon à percussion et un fusil militaire à silex type 79, dont on peut voir des photos dans le livre *Au temps des factoreries* de Raymond Vacquier publié aux éditions Karthala.